

grec, entièrement couvert de rubans de six à huit centimètres de large, placés côte à côte et suivant les lignes de la cape qui s'élargit par le bas ; chaque ligne de ruban est terminée par un nœud de ruban. Ces nœuds sont très portés et forment un joli coup d'œil, tant au bas de la cape auquel ils donnent du relief, qu'autour du cou où, étant serrés les uns sur les autres, ils forment comme une bande de nœuds.

Beaucoup de ruchés sont en noir, avec des violettes ou autres fleurs pour relever la couleur. On y emploie divers genres de dentelle, depuis le gros tulle grec jusqu'au plus fin Chantilly et aussi des mousselines de soie. Les largeurs sont généralement de 15 à 18 centimètres. La plus frappante nouveauté est le fichu Marie-Antoinette, qui remplace le col de dentelle de l'année dernière. Ce fichu est toujours en tissu très léger, mousseline de soie ou quelque chose de ce genre, et garni de plis en accordéon. Il forme un col complet et il a de longues pointes qui retombent par devant ou que l'on attache ensemble par derrière. Les blouses ont une grande vogue. Il n'y a pas longtemps qu'elles ont conquis la faveur générale ici. Elles sont de style 1830. Quelques-unes sont garnies de dentelles (généralement de vieilles dentelles) ou d'appliqués, ou encore, de dentelles de Luxeuil. La dentelle est posée en plissés en épaulettes ou comme jabots, avec ou sans col empesé autour du cou, couvert aussi de dentelle.

Le crépon est tout à fait en faveur, pour les robes ; pour les corsages, les berthes, les pièces découpées, ce sont des dentelles lourdes que l'on emploie. Ces dernières ont aussi souvent une garniture de clinquants, jais ou métal. Pour ces objets, c'est la dentelle allemande de Plauen qui a la vogue ; mais on y emploie aussi les dentelles Escorial et de Lyon. Il y a aussi des cols en dentelle de Lyon et d'autres en Luxeuil qui ont de grands mérites.

LAINAGES CANADIENS.

Du *Monetary Times* : Les lainages doivent aussi augmenter de prix, au moins ceux dans la fabrication desquels on fait entrer la laine canadienne de toison. Les manufacturiers avertissent le commerce que les commandes ne seront renouvelées qu'à des prix en hausse. Les stocks de couvertures entre les mains des marchands de gros et de détail valent plus cher aujourd'hui qu'il y a quinze jours. Alors, pourquoi ne pas les vendre plus cher ?

Le gros fait ses contrats pour les lainages à livrer au printemps. Il sera difficile que ces contrats se fassent aux prix de l'année dernière. La hausse du prix de la laine exige une hausse dans les tissus et la situation du commerce permet de l'établir.

LA PRODUCTION HOUILLÈRE

Le mouvement et les évolutions de la production houillère tiennent le monde attentif, en raison de leur influence directe sur le développement et le bien-être des populations, sur la situation économique et politique des États.

C'est à ce titre qu'il est utile de jeter un coup d'œil général sur la production de la houille dans le monde, de façon à comparer la situation présente à celle des années passées ; à déduire des lois de la production antérieure, des prévisions pour l'avenir, en tenant compte des applications scientifiques récemment réalisées et capable de fournir de nouvelles sources d'énergie mécanique applicables à l'industrie et aux besoins des villes et des particuliers.

On comprend que nous avons surtout en vue les conséquences de l'application plus générale et plus étendue qui est faite aujourd'hui des forces naturelles et particulièrement des chutes d'eau, pour produire l'électricité qui permet de transporter la force à distance, de la distribuer à volonté et dans un rayon étendu, aussi bien pour donner le mouvement à des moteurs puissants que pour actionner les moindres outils, grâce à la rapidité, la facilité et la souplesse des moyens de transmission et de distribution procurés par les câbles électriques.

Dès les premières applications du transport de la force à distance par l'électricité, on a bien compris, mais on a immédiatement exagéré les conséquences de ce fait nouveau.

L'utilisation plus complète et plus générale des chutes d'eau est appelée à donner de l'activité à de nouveaux centres industriels et non à atteindre la prépondérance des pays et districts houillers, à déprécier la valeur des mines de houille.

Les forces hydrauliques et les richesses houillères ont, comme le dit M. Gruner, dans la statistique des houillères françaises, en 1893, qu'il a exposée à la Société des Ingénieurs civils, " chacune leur domaine et " leur raison d'être ; l'une ne supplantera pas l'autre ; elles sont, " au contraire, appelées dans une

" admirable harmonie à se suppléer " et à se compléter."

Les grandes industries se sont fondées auprès des mines de houille qui pouvaient seules leur procurer les moyens de produire économiquement les forces qui leur sont nécessaires

Grâce au transport de la force par l'électricité, ces industries pourront prospérer dans les régions montagneuses, dans leurs vallées déservies par des chemins de fer qui apportent ces matières premières aux usines et reprennent les produits manufacturés.

Ces chemins de fer eux mêmes pourront utiliser les courants électriques pour le service local de la traction qui amène les produits, soit aux réseaux généraux, soit aux voix fluviales ou maritimes.

Des pays industries comme la Suisse, par exemple, qui tire depuis longtemps un utile parti de ses chutes d'eau, pourront développer et perfectionner leurs moyens de production.

Mais ce sont surtout les pays nouvellement ouverts à la civilisation comme ceux des régions équatoriales où l'on ne saurait demander ni à l'homme, ni aux animaux un travail un peu dur, où l'on ne saurait surtout mettre l'ouvrier en présence de grands feux industriels, que l'énergie électrique devra permettre de mettre en valeur les richesses naturelles des pays.

Du plateau central de l'Afrique s'écoulent de grands fleuves qui, coupés par des rapides, peuvent fournir les éléments de forces immenses utilisables comme celles qui sont captées sur le Rhône, sur le Rhin, comme vont l'être bientôt celles du Niagarria et plus tard celles du Nil, si le projet de M. Prompt est adopté.

Récemment, M. Prompt, inspecteur général des ponts et chaussées, proposait la création dans le Nil, près d'Assouan, d'un barrage capable de produire, grâce à une chute de 15 mètres, 40,000 chevaux de force. Cette eau servirait, tout d'abord, à actionner de puissantes turbines dont la force serait transportée au loin et utilisée pour mettre en mouvement des usines, filatures, tissages, etc., puis cette même eau irait irriguer de vastes étendues qu'elle préparerait à des cultures variées.

De pareils projets pourraient être réalisés le long du Congo, de l'Ogoué, du Zambèze et feraient servir les rapides et les cataractes considérées aujourd'hui comme des obstacles, au développement de la